VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de Herminie Sylvester, veuve de Richard Thomas.

Cour Civile de District—No. 109,764—Division C. Simple Cottage No. 2221 rue Havana, Sera vendu à l'Enchère Publique, le MERCREDI, 7 AVRIL 1916, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, sera vendu aux enchères publiques à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 février 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'ilet borné par la rue Havana, promenade de Loudres (maintenant London avenue), la rue Force (maintenant Tonti) et la rue Liberaus (maintenant Miro), désigné comme lot 21 de l'ancien ilet No. 35 (maintenant 1101), lequel lot mesure trente pieds de face sur la rue Havana, par une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions: Comptant: Acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent du prix d'achat seront déposés au moment de l'adjudication.

JOHN J. DARRIEUX, Avocat.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
mars—3,7,14,21,28 avril—4,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bemis Bro. Bag Company vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company — No. 105,083 — Cour Civile de District, Division B. Un demi ilet de terrain dans le Troisième District, aux enchères, JEUDI, 8 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra à la vente à l'enchère publique à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 février 1915, jugement lu et signé en cour ouverte le 4 mars 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrit à savoir:

Un certain demi-ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 1925, borné par les rues Treasure, Touro, Abundance et Frenchmen, comprenant douze lots de terres désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, lesquels forment le demi-ilet qui mesure trois cent neuf pieds et onze pouces de face à la rue Treasure, la même largeur à l'arrière sur la ligne le séparant de l'autre moitié de l'ilet, par une profondeur et face sur les rues Frenchmen et Touro, de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes, le tout comme il est désigné sur un plan de D'Hemecourt, voyer, daté le 5 février 1848, et déposé au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans. Etant cette propriété acquise par la dite "Standard Guano & Chemical Manufacturing Company" de la "Standard Cotton Seed Oil Company" par un acte devant L. M. Janin, notaire, le 8 juin 1908.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur doit assumer le payement des taxes de 1915 et payer le montant de l'acte de vente, — le dit acte à être passé devant Jefferson C. Wenck, notaire à la Nouvelle-Orléans, — et à déposer dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur; pourvu que, au lieu de payer comptant, l'acquéreur aurait le droit et l'autorisation, s'il le fait connaître au moment de l'adjudication, de payer la moitié comptant et le solde (s'il y en a) à une année, depuis la date de l'adjudication, cette solde à être représentée par un billet à ordre, fait par l'acquéreur et par lui endossé, payable douze mois après date, avec un intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au payement complet, l'acquéreur s'engage lui-même à payer toutes les taxes, et, en cas de procès ou de litige, cinq pour cent, sur le montant du dit billet et intérêts comme honoraires d'avocats, et payement du dit billet, intérêts, taxes et honoraires d'avocats et tous les coûts à être garantis par le lien et hypothèque spéciale du vendeur sur la propriété, l'acte de vente et hypothèque contenant la condition "de non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
W. W. BOUDEN, Liquidateur.
mars—7,14,21,28 avril—4,7

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

722 RUE CONSTANTINOPLE, ENTRE LES RUES CONSTANCE ET LAUREL.

Succession d'Edward Norman — No. 111,065 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, encanteur, bureau No. 341 rue Carondelet — JEUDI, 25 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu, et signé, le 17 février 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la dite cour, Division C, dans le procès ci-dessus intitulé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, et désigné par le No. 19, dans l'ilet No. 170, borné par les rues Constantinople, Laurel, Marengo et Constance (anciennement Live Oak) d'après un croquis et un certificat d'arpentage faits par C. A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 26 juillet 1880; et annexé, pour référence à un acte passé devant A. Hero, Jr., ancien notaire, le 13 juin 1882. D'après le dit croquis le lot mesure vingt-huit pieds, dix pouces, trois lignes sur la rue Constantinople, cent vingt pieds en profondeur du côté de la rue Constance; du côté de la rue Laurel il a une première profondeur de cent dix pieds, alors il revient à angle droit vers la rue Constance quatorze pieds, cinq pouces, deux lignes et à une autre profondeur de dix pieds pour obtenir quatorze pieds, cinq pouces, une ligne dans à la ligne à l'arrière.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, sujet à un crédit d'un an, ou d'un de deux ans, au gré de l'acquéreur, les billets portant un intérêt de huit pour cent par an, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au payement complet. Les acquéreurs devront payer en sus et au-delà de leurs enchères, toutes les taxes dûs pour l'année 1915, le coût des certificats, le taux d'intérêt et les impôts et les frais de l'acte de vente devant F. J. Dreyfous, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

A. D. DANZIGER, Avocat.
fév—21,28 mars—7,14,21,28

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Paulsen. No. 111,269—Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 1er avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 24 février 1915, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Le substantiel magasin en briques à deux étages et résidence 4326 et 4328 rue Magazine, contenant magasin et 3 chambres au rez-de-chaussée, et 5 chambres au 2e étage, bains, etc. Sur un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, dépendances, qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Est Bouligny de la ville de Jefferson, Paroisse d'Orléans (maintenant dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans), désigné par le No. Dix (10) dans l'ilet No. Dix-Neuf (19), maintenant No. Deux Cent Trois (203), lequel est borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Live Oak), Berlin et l'avenue Napoléon d'après un plan lithographié du dit faubourg, annexé à un acte passé devant Hugh Madden, notaire pour la Paroisse d'Orléans, daté du 1er mars 1865, et d'après ce plan le dit lot mesure trente (30) pieds de face sur la rue Magazine par une profondeur de cent quinze (115) pieds huit (8) pouces entre deux lignes parallèles.

La vente est sujette à un bail de $180, expirant le 30 septembre 1915.

Conditions: Comptant; les taxes de 1915 seront payées proportionnellement. 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente. Les loyers appartiendront aux acheteurs dès la signature de l'acte de vente. Acte de vente devant G. W. Flynn, Esq., notaire, aux frais des acheteurs.

M. D. DIMITRY, Avocat.
fév 28—mars 7 14 21 28—1er avril

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 7320 rue Burthe, au coin de la rue Lowerline, dans l'ilet des rues Pine et Elm.

James A. Stewart vs. la Pine Grove Realty Company, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,140 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311, rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y trouvant ou y appartenant de quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie communément appelée Greenville et dans l'ilet numéroté quatre-vingt-un, qui est borné par les rues Lowerline, Pine, Burthe et Elm, autrefois Troisième. Le dit lot est désigné par le numéro un sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant E. Commagère, un notaire en cette ville, le 10me jour de mai, 1873, et formant le coin des rues Burthe et Lwoerline. Le dit lot mesure trente pieds de face sur la rue Burthe, par une profondeur et façade sur la dite rue Lowerline de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
L. DE POORTER,
Avocat pour le demandeur.
fév—13,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 621 et 623 rue Rochebiave, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph A. Hardin vs. Mme Amanda Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 98,876 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 mars 1915, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre et les améliorations dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No. 575, borné par les rues Rochebiave, Gravier, Perdido et Dorgenois, connu comme lot No. 17, mesurant trente pieds de face sur la rue Rochebiave, par cent soixante quatorze pieds (174'), six pouces (6") et quatre lignes (4''') sur la ligne le séparant du lot No. 16, cent soixante-quatorze pieds (174'), deux pouces (2") et cinq et une demi ligne (5½''') de profondeur sur la ligne de l'autre côté et trente pieds (30') de large dans le fond.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur au moment de l'adjudication doit faire un dépôt de dix pour cent du prix de vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
GEORGE J. UNTEREINER,
Avocat pour le demandeur.
fév—12,19,26 mars—5,12,17,18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Premier District, portant les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier, entre les rues Salcedo et Gayoso.

Mlle Ellen R. Henry vs. Rosa Mason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,347 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er avril 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'ilet No. 637, borné par les rues Gravier, Salcedo, Gayoso et l'avenue Tulane, lequel dit lot est désigné par le numéro sept et mesure vingt-huit pieds neuf pouces de face sur la rue Gravier, par un profondeur de cent-vingt pieds entre lignes parallèles; lequel dit lot commence à une distance de quatre-vingt-six pieds, quatre pouces et six lignes du coin des rues Salcedo et Gravier. Les améliorations contenues étant désignées par les numéros municipaux 3025 et 3027 rue Gravier.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour la demanderesse.
26 fév—mars 5 12 19 26—1er avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente des contenus et installations, etc., d'un bar; deux billards, 1 caisse enregistreuse.

Southern Park Realty Company vs. Albert Patterson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,441 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre aux enchères publiques, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 29 mars 1915, à 10:30 a. m., la propriété suivante, décrite à savoir.

Dans mon entrepôt, Nos. 508-510 rue Chartres, les contenus, installations, fournitures, stock, etc., d'un bar déménagé et transporté à mon entrepôt, comme par inventaire; 2 billards, 1 caisse enregistreuse "National."

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats pour le demandeur.
mars—17,23,29

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Emile Bagnetto.

No. 107,723—Cour Civile de District—Division B. Par Louis Hufft, Encanteur, Bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 1er avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et en soumission à un ordre rendu le 24 février 1915 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 601, borné par les rues White, Banks, Broad et Baudin, désignés par les numéros 4 et 5 d'après un croquis du dit ilet fait par S. H. Del Isle, architecte et voyer, de cette ville, le 28 février 1893, et annexé à un acte passé devant Omar Villeré, notaire, le 20 avril 1893, d'après lequel les dits lots mesurent chacun 32 pieds de face sur la rue Broad, par 130 pieds, 2 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 3 et 4, 120 pieds, 6 pouces, 6 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots Nos. 4 et 5, et 120 pieds, 11 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 5 et 6.

Etant le reliquat de la propriété qui avait été acquise par le défunt Emile Bagnetto [illegible] W. R. Irby, le 7 mars 1907, par acte devant Frederick Deibel, notaire, et enregistré [illegible] le livre 212 du Bureau des Aliénations, [illegible] 552.

Termes et Conditions: Comptant; les acq[illegible] eurs payeront en sus de leur enchère [illegible] taxes pour l'année 1914, aussi le coût de [illegible] les certificats nécessaires pour le transfer[illegible] règle du titre aussi bien que le coût de l'[illegible] de vente, à être passé devant A. J. D[illegible], notaire, et feront un dépôt de dix pour [illegible] du prix d'achat au moment de l'adjudic[illegible]

LOUIS HUFFT, Encant[illegible]
808 rue Pe[illegible]
fév 28—mars 7 14 21 28—avril 1er

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF COMPANIES REPRESENTED BY

HARRY S. KAUFMAN, Ltd.

for the year ending December 31, 1914, published in conformity with Act 341, of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

PEOPLES NATIONAL FIRE INSURANCE COMPANY
Philadelphia, Pennsylvania.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	[illegible]
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]
Surplus	[illegible]
Premiums received in Louisiana, 1914	18,362.79
Losses paid in Louisiana, 1914	8,008.52

NEW JERSEY FIRE INSURANCE CO., Newark, N. J.

Capital paid up	$1,000,000.00	
Assets	[illegible]	
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]	
Surplus	[illegible]	
Premiums received in Louisiana, 1914. Fire	[illegible]	
Marine	986.54	19,927.72
Losses paid in Louisiana, 1914. Fire	[illegible]	
Marine	254.72	9,276.16

GERMAN AMERICAN INSURANCE CO. OF PENNSYLVANIA,
Pittsburg, Pa.

Capital paid up	$600,000.00
Assets	810,996.54
Liabilities, less capital and surplus	366,433.75
Surplus	344,492.81
Premiums received in Louisiana, 1914	9,861.96
Losses paid in Louisiana, 1914	3,131.61

UNITED FIREMEN'S INSURANCE CO.
Philadelphia, Pennsylvania.

Capital paid up	[illegible]
Assets	[illegible]
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]
Surplus	129,196.78
Premiums received in Louisiana, 1914	17,901.04
Losses paid in Louisiana, 1914	4,930.77

We also represent—Penn Underwriters', Orient of Hartford, National Fire, Hartford; City of New York, N. Y.; Hamburg-Bremen, Germany; Rhode Island Ins. Co., Providence; Boston Ins. Co., Boston, and Massachusetts Bonding & Insurance Co., Boston, Mass.

EVERY FACILITY FOR HANDLING YOUR INSURANCE

HARRY S. KAUFMAN, Ltd.
INSURANCE

TELEPHONE MAIN 1655
327 BARONNE ST.

4mars—30t

ANNUAL STATEMENT

THE LIVERPOOL & LONDON & GLOBE INSURANCE COMPANY

of New York, N. Y., for the year ending December 31st, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15th, 1855.

Capital paid up	$200,000.00
Assets	1,168,654.05
Liabilities, less capital and surplus	400,674.01
Surplus	567,980.04
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	24,989.44
Total	24,989.44
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	12,980.62
Total	13,980.62

Chas. G. Wolfe, Geo. S. Kausler, Ltd., Agents.
fév 26—30t

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Marine Insurance Company Limited, of London, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$1,311,481.96
Liabilities, less capital and surplus	691,495.64
Surplus	639,986.32
Premiums received in Louisiana, 1914—Marine	10,236.50
Total	10,236.50
Losses paid in Louisiana, 1914—Marine	4,401.49
Total	4,401.49

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La.
feb 28—30t

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Alliance Assurance Company, Limited, of London, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$367,782.52
Liabilities, less capital and surplus	172,794.76
Surplus	414,987.77
Premiums received in Louisiana, 1914—Marine	2,876.30
Total	2,876.30
Losses paid in Louisiana, 1914—Marine	983.51
Total	983.51

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La.
feb 28—30t

ANNUAL STATEMENT

Insurance Company of North America, of Philadelphia, Pa.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$4,000,000.00
Assets	18,310,715.10
Liabilities, less capital and surplus	10,310,715.10
Surplus	4,000,000.00
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	85,455.55
Marine	106,986.14
Total	192,441.69
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	62,479.33
Marine	22,948.58
Total	85,427.91

Agents:
Dan A. Rose, No. 806 Whitney-Central Bldg.
Marshall J. Smith & Co., Ltd., No. 300 Baronne St.
feb 28—30t

ANNUAL STATEMENT

Alliance Insurance Company, of Philadelphia, Pa.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	2,384,307.74
Liabilities, less capital and surplus	884,307.74
Surplus	750,000.00
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	19,724.41
Marine	5,679.41
Total	26,403.82
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	25,390.93
Marine	2,319.96
Total	27,709.89

Agents: Hartwig Moss Ins. Agency, Ltd., No. 220 Baronne St.
feb 28—30t

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, General Marine Insurance Company, of Dresden, Germany,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$740,026.99
Liabilities, less capital and surplus	17,964.11
Surplus	722,062.88
Premiums received in Louisiana, 1914—Marine	3,078.95
Total	3,078.95
Losses paid in Louisiana, 1914—Marine	643.41
Total	643.41

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La.
feb 28—30t

ANNUAL STATEMENT

St. Paul Fire and Marine Insurance Company, of St. Paul, Minn.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	10,162,454.84
Liabilities, less capital and surplus	5,945,841.77
Surplus	3,216,613.07
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	27,485.30
Marine	45,992.89
Total	73,478.19
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	13,550.75
Marine	19,045.70
Total	32,596.45

Godchaux & Mayer, Ltd., Agents, 817 Union St., New Orleans, La.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Western Assurance Company, of Toronto, Canada,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

[illegible]	$3,513,973.33
[illegible] capital and surplus	1,467,625.60
[illegible]	1,076,347.75
[illegible] ved in Louisiana,	
[illegible]	17,092.90
[illegible]	18,992.00
[illegible]	35,311.38
[illegible] Louisiana, 1914—	
[illegible]	6,783.24
[illegible]	7,935.41
[illegible]	14,718.65

[illegible] Wolfe Insurance Agency, Ltd.,
[illegible] Hibernia Building.
[illegible] J. Smith & Co., Ltd.,
300 Baronne Street.

ANNUAL STATEMENT

Springfield Fire and Marine Insurance Company, of Springfield, Mass.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$2,500,000.00
Assets	10,970,401.14
Liabilities, less capital and surplus	6,479,967.61
Surplus	1,990,436.53
Premiums received in Louisiana, 1914. Fire	71,665.21
Losses paid in Louisiana, 1914. Fire	57,448.97

Peter F. Pescud, Agent, No. 823-25 Gravier Street.
The Hale-Michel Insurance Agency, Agents, No. 411 Hennen Building.
New Orleans Underwriters Agency, Agents, No. 306 Camp Street.
Lewis T. Powers, Special Agent, 911 Hennen Building, New Orleans, La.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

United States Branch, Sea Insurance Company, Limited, of Liverpool, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$1,864,615.95
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]
Surplus	[illegible]
Premiums received in Louisiana, 1914—Marine	[illegible]
Total	24,387.82
Losses paid in Louisiana, 1914—Marine	17,296.57
Total	17,296.57

JAMES A. ROSS, AGENT,
302-304 Cotton Exchange Bldg.,
New Orleans, La.
feb 28—30t

ANNUAL STATEMENT

Orient Insurance Company, of Hartford, Conn.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	3,685,672.00
Liabilities, less capital and surplus	1,683,606.56
Surplus	1,002,065.44
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	40,124.47
Total	[illegible]
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	19,672.66
Total	19,672.66

Agents:
Marshall J. Smith & Co., Ltd., 300 Baronne St.
Harry S. Kaufman, Ltd., 325 Baronne St.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

CONTINENTAL INSURANCE COMPANY

of New York City, for the year ending December 31st, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15th, 1855.

Capital paid up	$2,000,000.00
Assets	27,588,192.23
Liabilities, less capital and surplus	11,162,722.21
Surplus	14,425,470.02
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	64,617.91
Total	64,617.91
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	82,305.63
Total	82,305.63

Jas. Prevost, Agent,
Wells Fargo Building, New Orleans, La.
fév 26—30t

ANNUAL STATEMENT

FIDELITY-PHENIX FIRE INSURANCE COMPANY

of New York, N. Y., for hte year ending December 31st, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15th, 1855.

Capital paid up	$2,500,000.00
Assets	15,278,903.56
Liabilities, less capital and surplus	8,749,600.72
Surplus	4,029,392.84
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	76,066.85
Total	76,066.85
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	61,913.59
Total	61,913.59

Jas. Prevost, Agent,
Wells Fargo Building, New Orleans, La.
Leon Irwin & Co., Agents,
736-38 Union St., New Orleans, La.
fév 26—30t

ANNUAL STATEMENT

Detroit Fire and Marine Insurance Company, of Detroit, Mich.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$500,000.00
Assets	2,274,408.75
Liabilities, less capital and surplus	740,686.57
Surplus	1,033,727.18
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	10,880.70
Total	10,880.70
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	5,750.66
Total	5,750.66

Godchaux & Mayer, Agents, 817 Union Street, New Orleans, La.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

Newark Fire Insurance Company, of Newark, New Jersey,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$500,000.00
Assets	2,105,419.32
Liabilities, less capital and surplus	1,089,970.99
Surplus	515,448.33
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	23,304.25
—Total	23,304.25
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	13,467.98
Total	13,467.98

Chas. D. Foucher, Agent, 317 Carondelet St.
3 mars—30t

ANNUAL STATEMENT

Pennsylvania Fire Insurance Company, of Philadelphia, Pennsylvania,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	8,090,190.07
Liabilities, less capital and surplus	5,151,636.73
Surplus	2,188,553.34
Premiums received in Louisiana, Fire	36,389.17
Total	36,389.17
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	34,871.73
Total	34,871.73

Godchaux & Mayer, Ltd., Agents, 817 Union St.
C. A. Sport, Agent, 1011 Whitney-Central Bldg.
A. D. McBryde, Special Agent, 618 Hennen Bldg.
3 mars—30t

ANNUAL STATEMENT

Concordia Fire Insurance Company of Milwaukee, Wisconsin,

for the year ending December 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$600,000.00
Assets	2,416,965.14
Liabilities, less capital and surplus	1,424,673.08
Surplus	391,292.06
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	17,679.17
Total	17,679.17
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	23,310.90
Total	23,310.90

Allen Mehle, General Agent,
Suite 709-710 Hennen Building.
14 mars—30t

ANNUAL STATEMENT

Boston Insurance Company, of Boston, Mass.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	6,465,723.17
Liabilities, less capital and surplus	[illegible]
Surplus	2,337,728.76
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	3,864.10
Marine	17,105.86
Total	20,969.96
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	2,549.94
Marine	7,498.79
Total	[illegible]

Marshall J. Smith & Co., Ltd., Agents, 300 Baronne St.
Lucas E. Moore & Co., Agents, 502 Weis Bldg.
fév 28—30t

ANNUAL STATEMENT

Fire Association of Philadelphia, of Philadelphia, Pa.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	9,106,476.[illegible]
Liabilities, less capital and surplus	6,100,704.65
Surplus	2,253,772.00
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	72,979.04
Total	72,979.04
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	53,139.39
Total	53,139.39

Agents: Chas. [illegible] Co., 301 Gravier Street.
Raoul Vallon, 315 Carondelet Street.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

U. S. Branch, Royal Exchange Assurance of London, England,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Assets	$2,947,575.17
Liabilities, less capital and surplus	1,880,266.82
Surplus	1,067,308.35
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	33,403.70
Marine	11,200.34
Total	44,604.04
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	30,661.80
Total	30,661.80

Agents:
Godchaux & Mayer, Ltd., 817 Union Street.
Lucas E. Moore & Co., Weis Building.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

New Hampshire Fire Insurance Company, of Manchester, N. H.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,350,000.00
Assets	6,350,079.09
Liabilities, less capital and surplus	3,274,363.31
Surplus	1,725,715.78
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	36,723.38
Total	36,723.38
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	37,544.95
Total	37,544.95

Agents: The Ferd Marks Insurance Agency, Ltd., 827 Gravier Street.
27 fév—30t

ANNUAL STATEMENT

Standard Fire Insurance Company, of Hartford, Conn.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$750,000.00
Assets	1,625,697.42
Liabilities, less capital and surplus	668,504.89
Surplus	206,192.53
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	3,042.94
Total	3,042.94
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	2,889.57
Total	2,889.57

Albert J. Mioton, Agent, 202 Perrin Building, Gravier and Baronne Streets.
fév 23—30t

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la Albania Plantation pour le mois de février 1915 présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
mars—17,22,26

Succession de John G. Robinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,787 — Division B — Attendu que Ernest R. Barber a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécuteur testamentaire datif dans la succession de John G. Robinson, décédé, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FERGUS KERNAN, Avocat.
mars—16,21,25

VENTES AUX ENCHERES.

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No. 4537 rue Dauphine, à l'encan, JEUDI, 18 mars 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Katherine Schmidt, Veuve de Ignatz Kruppenbacher — No. 111,016 — Cour Civile de District, Div. B.

D'après et en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 11 février 1915, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant de quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No. 336, borné par les rues Dauphine (autrefois Grands Hommes), Bourgogne, Kentucky (ou Alexandre) et Mathilde (ou Japonica), mesurant plus ou moins quatre vingt quatre pieds, quatre pouces de face sur la rue Grands Hommes ou Dauphine, par trente-sept pieds, huit pouces de profondeur, borné sur le côté inférieur par la ligne de division des tracts Andry et Tibbier, sur le côté supérieur près de la rue Alexander ou Kentucky, par la propriété de N. Kramer ou les ayant droit. Les améliorations comprennent un cottage simple, contenant quatre chambres.

TERMES ET CONDITIONS — La moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an, la portion de crédit de la dite vente devant être attestée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à complet paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienand et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et l'assurance transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1914, et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec l'encanteur pour lier la vente. L'acte de vente devra être passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.
GABRIEL FERNANDEZ,
Avocat pour le pétitionnaire.
fév—14,21,28 mars—7,14,18

Par DAVID H. CULLIGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Simple cottage, rue St. Ferdinand, No. 1014, entre les rues N. Remparts et St. Claude.

Succession de Mme Stephania Goetz, veuve de Adam Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION B — NO. 111,080.

Par DAVID H. CULLIGAN, encanteur, bureau No. 729 rue Gravier, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 3 mars 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No. 360, borné par les rues N. Remparts, St. Ferdinand, Port et St. Claude, laquelle dite portion de terre commence à une distance de cent pieds du coin des rues N. Remparts et St. Fredinand, et de la mesure vingt pieds de face à la rue St. Ferdinand, par une profondeur de cent trente six pieds, six pouces et deux lignes, entre deux lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde (s'il y en a) sujet à un crédit de un an ou de deux ans, 8 pour cent d'intérêts annuel, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au payement complet, garanti par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devra payer en sus et au-delà de son enchère les taxes d'Etat pour 1914 et les taxes d'Etat et de Ville pour 1916, et payer pour l'acte de vente devant Albert Guilbault, notaire. Le coût de tous les certificats et les timbres de contributions directes aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat sera déposé au moment de l'adjudication avec

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur,
729 rue Gravier.
mars—7,14,21,28 avril—4,8

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E — No. 109,951.

Succession de Grace Norton Hernandez.

Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 109,951, dans l'affaire intitulée succession de Grace Norton Hernandez, le dit ordre, daté et signé le 24 février 1915, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er avril 1915, les propriétés foncières décrites dans l'inventaire consigné dans l'affaire ci-dessus intitulée, et comme suit:

Un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, sur le boulevard Audubon, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, situé dans l'ilet E, borné par la place East Park, Canal Mobile, la rue Nelson et une langue de terre en litige entre la "Southern Land Company" et l'Université Tulane, désigné par le No. Un (1) sur un plan du dit boulevard Audubon, fait par Henry C. Brown, ingénieur civil, daté le 9 février 1909, une copie duquel plan est annexé à un acte de vente passé devant le soussigné notaire, sur le 18e de mars 1909, lequel dit lot de terre mesure, d'après le dit plan, quinze pieds huit pouces (15' 8") de face sur la place East Park du boulevard Audubon, par une profondeur de cent quatre-vingt pieds de face sur Canal Mobile, et cent trente-cinq pieds sur la ligne du lot No. Trois par cent trente pieds en largeur à l'arrière. Sujet aux droits et servitudes immuables établies par la nature et le texte du contrat d'acquisition par Walter Hernandez, le 18 mars 1909, par un acte devant Peter Stifft, notaire, déclaré et statué et sujet aux conditions qui y sont contenues.

Conditions: Un quart ou plus comptant, le solde en un, deux et trois ans, au taux de 7 pour cent, l'intérêt payable annuellement, assuré par lien de vendeur et les billets de l'acheteur avec toutes les clauses habituelles de sécurité. Les acquéreurs ont à payer les frais de certificats et de taxe de guerre, et pour l'acte de vente passé devant Edward P. Goulsin, notaire. Les acquéreurs devront déposer au moment de l'adjudication, 10 pour cent (pas d'intérêt et pas de clauses pénales, du prix) d'achat avec

[illegible] Encanteur, [illegible] rue Commune.
fév 25 mars 7 14 21 28—avril 1er